



Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes
La société civile dans sa diversité

"Initiatives d'excellence" des PRES de Lyon et de Grenoble

12 Juillet 2011

Les Avis et Contributions

Rhône-Alpes Région

Conseil économique, social et environnemental
régional

"Initiatives d'excellence" des PRES de Lyon et de Grenoble

Rapporteur

M. François GUILLEMIN

Président de la commission n° 6 « Enseignement supérieur et Recherche »

Contribution n°2011-10

12 Juillet 2011



Le CESER en quelques mots...

Le CESER concourt à l'administration de la région aux côtés du Conseil régional et de son Président.

Il s'agit d'une assemblée consultative qui émet des **avis** (saisines) et **contributions** (autosaisines). Elle est représentative de la vie économique et sociale de la région.

Expression de la société civile dans toute sa diversité, les propositions du CESER éclairent les choix des décideurs régionaux.

Vous souhaitez suivre l'actualité du CESER Rhône-Alpes,
inscrivez-vous à la lettre@rhonealpes.fr
OU
retrouvez les informations sur
le site Internet de la Région Rhône-Alpes : www.rhonealpes.fr

Cette contribution a été adoptée par 89 voix pour, 14 voix contre et 7 voix ne prenant pas part au vote par le Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes lors de son Assemblée plénière du 12 juillet 2011.

Sommaire

	Pages
1. Pourquoi une contribution du CESER ?	5
2. Présentation synthétique des deux projets IDEX	6
2.1. Définition des périmètres d'excellence	6
2.2. Choix des structures de gouvernance	7
2.3. La complémentarité des projets	8
2.4. La dimension internationale des projets et l'attractivité des sites	8
2.5. Les liens avec le monde économique	8
2.6. Sciences et société	9
3. Une opportunité pour la région	10
3.1. De grandes ambitions	10
3.2. Les clés du succès	10
Conclusion	13
Déclarations des groupes	

1. Pourquoi une contribution du CESER ?

Suite à l'audition des présidents des PRES¹ de Lyon et Grenoble par la section prospective le 23 juin 2010, le CESER a souhaité se saisir de ces dossiers pour que la société civile organisée porte son regard sur les évolutions en cours.

C'est pourquoi il lui est apparu souhaitable de s'impliquer notamment dans la candidature des PRES de Lyon et de Grenoble aux appels à projets « investissements d'excellence » lancés par le gouvernement.

L'appel à projets « initiatives d'excellence » des investissements d'avenir (ou IDEX) a pour objectif de faire émerger au niveau national 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche, de rang mondial. Elle s'inscrit dans la dynamique de la réforme de l'enseignement supérieur et de recherche engagée par l'autonomie des universités, qui vise à décloisonner les universités, les écoles, et les organismes de recherche, et à favoriser les partenariats avec le monde économique.

Les dossiers seront évalués sur les critères suivants :

- puissance et intensité scientifique du périmètre ;
- qualité de l'ambition scientifique ;
- attractivité et cohérence de l'offre de formation ;
- formation : ambition et innovation ;
- partenariats économiques, valorisation et transfert ;
- politique internationale et européenne ;
- crédibilité et efficacité de la gouvernance ;
- gouvernance : ambition, identité, transformation et structuration ;
- qualité de la trajectoire, de la programmation et des jalons associés ;
- efficacité des procédures et maîtrise de la gestion ;
- qualité des modes d'allocation des ressources ;
- ambition et dynamisme de la politique RH ;

Dans le droit fil de la stratégie de Lisbonne concernant la société de la connaissance, les investissements d'avenir sont un pari de la société sur l'enseignement supérieur, la recherche, et la formation pour favoriser la croissance, la création de valeur, la création d'entreprises et le développement socio-économique. Elles sont à resituer dans une vision géopolitique qui, au-delà de la seule création de richesses et d'emplois, se préoccupe activement de développement durable, et des questions sociétales de fond relatives notamment aux domaines de la santé et de l'alimentation.

L'objectif des IDEX est de créer des richesses, de la valeur, et des emplois, en partenariat avec les acteurs socio-économiques, et en s'appuyant sur le triptyque recherche / formation / innovation.

¹ PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

C'est aussi un rôle réaffirmé pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qui, outre la production de connaissances, doit contribuer à l'innovation sous toutes ses formes. Une implication plus affirmée de l'ensemble de la communauté universitaire aurait sans doute été plus convaincante de cette volonté affichée.

Cette contribution est le résultat d'une réflexion collective des membres de la commission enseignement supérieur et recherche, dans l'objectif d'enrichir les dossiers IDEX en apportant la vision de la société civile organisée de Rhône-Alpes.

L'originalité et l'intérêt du travail du CESER Rhône-Alpes sont de proposer une vision régionale sur ces projets, de montrer leur complémentarité, en insistant sur les potentialités.

C'est un regard extérieur sur des dossiers montés par des acteurs du monde universitaire.

Au cours des auditions et des échanges en commission, il est apparu qu'un calendrier de candidature et de sélection des IDEX moins contraint aurait sans doute permis de mieux associer le monde universitaire et économique à ces projets et de conduire un véritable « accompagnement au changement ». Celui-ci aurait permis de faciliter l'adhésion de la communauté universitaire. En l'état, les projets ont été construits par des cénacles restreints, d'où les réticences légitimes provoquées par cette impression d'opacité ; des réticences qui auraient pu être évitées si les calendriers n'avaient pas été si contraints.

Les recommandations présentées dans cette contribution restent valables quelque soit le résultat de la sélection IDEX ; elles visent à favoriser le développement des pôles universitaires régionaux, en lien étroit avec le monde socio-économique.

2. Présentation synthétique des deux projets IDEX

La région Rhône Alpes possède la particularité de disposer de deux pôles universitaires majeurs à l'échelon national, voire européen : Lyon/St Etienne et Grenoble/pays de Savoie. Elle se distingue aussi par sa concentration de pôles de compétitivité, de clusters, et d'entreprises innovantes.

Chaque projet IDEX est construit en fonction des spécificités historiques, sociologiques, politiques et économiques de chacun des territoires.

2.1. Définition des périmètres d'excellence

Le projet lyonnais, intitulé IMAGINE, s'appuie sur un potentiel riche et diversifié, avec notamment les industries de la chimie, les sciences du vivant, les biotechnologies, et les sciences de l'ingénieur.

C'est un périmètre assez large et homogène, fondé sur la diversité de « disciplines phares », et sur des enjeux immatériels.

Cette richesse qui est un atout pour le territoire, constitue également une difficulté dans la définition d'axes stratégiques plus restreints. La crédibilité du projet IMAGINE impose de faire des choix thématiques.

Le projet grenoblois, intitulé GUI+, s'appuie notamment sur les sciences physiques, les micro et nanotechnologies, l'informatique, et les sciences humaines et sociales, qui sont au coeur de l'écosystème grenoblois d'innovation et qui ont fait sa renommée internationale.

Le périmètre concerne les micro et nanotechnologies et les énergies, qui sont des secteurs d'activité transversaux et pluridisciplinaires. Pour les micro et nanotechnologies, il s'agit d'un objet sociotechnique qui mobilise de nombreux acteurs.

En termes géographiques, le projet GUI+ est plus étendu, puisqu'il va de l'Ardèche à la Haute-Savoie, en passant par Valence, Grenoble et Chambéry, répondant ainsi aux légitimes inquiétudes sur le risque de voir négligés les pôles universitaires décentralisés au bénéfice des grands centres. Il s'appuie sur la notion de « sillon alpin ».

L'ambition des appels à projets IDEX est de créer une gouvernance rapprochée, qui nécessite la mise en place d'un espace universitaire fédéral.

2.2. Choix des structures de gouvernance

Ces différences se retrouvent aussi dans le choix des structures de gouvernance qui doivent être capables de porter des projets ambitieux, tout en conservant une capacité de souplesse et d'adaptation.

Le PRES de Lyon, créé en 2007, rassemble les 4 universités de Lyon et de Saint Etienne et 15 écoles et instituts, dans l'objectif de devenir un des 10 pôles européens en matière de recherche, de valorisation, d'enseignement supérieur et de formation.

Le projet IMAGINE s'inscrit dans la volonté de structurer les sites universitaires au sein d'une instance élargie dont on ne discerne pas aujourd'hui les contours, mais qui pourrait fédérer les institutions et qui a pour vocation de renouer avec « l'universalisme de l'université ».

Il pourra s'appuyer sur des outils opérationnels de financement tels qu'une fondation, et une société de réalisation immobilière (SDR).

Le projet GUI+ a fait le choix de structures resserrées, permettant d'engager des décisions rapides, autour de 14 acteurs fondateurs : 8 établissements d'enseignement supérieur, 5 organismes nationaux de recherche, et le Centre hospitalier universitaire de Grenoble.

On peut noter que les organismes de recherche sont directement associés à la gouvernance de l>IDEX.

Le concept d>IDEX implique une mobilisation cohérente des différents « briques » élémentaires des investissements d'avenir (LABEX, IRT, IEED et EQUIPEX notamment²) pour la construction d'un projet collectif autour de l>IDEX. Les projets déposés devront prendre en compte les résultats des appels à projets déjà connus.

Une réflexion est en cours sur la gouvernance et la gestion des moyens : la création de fondations d'utilité publique ou de coopération scientifique est à l'étude.

Les IDEX préfigurent une évolution de la gouvernance des PRES, qui sont incités à développer les objets de collaboration ; mais la question des moyens humains et de l'instance destinée à les réguler reste posée.

Il serait pertinent que les représentants du monde des entreprises, dans toutes ses composantes, soient formellement représentés dans les instances de gouvernance, et non plus uniquement par des personnes qualifiées, afin de s'assurer de la réalisation des objectifs affichés.

² LABEX : laboratoire d'excellence ; EQUIPEX : équipement d'excellence ; IRT : Institut de Recherche Technologique ; IEED : Institut d'Excellence Energies Décarbonées

2.3. La complémentarité des projets

Des collaborations de longue date existent entre les deux pôles universitaires de Rhône Alpes, à travers les clusters notamment, et l'appel à projets IDEX ne devrait pas remettre en cause cette stratégie.

Les porteurs de projets ont souhaité construire leur dossier dans un souci de cohérence et de complémentarité régionale, avec la conviction que les deux projets pourraient être sélectionnés.

Cette complémentarité est à la fois thématique et géographique :

- complémentarité thématique : chaque IDEX met en valeur ses domaines de recherche les plus reconnus, dans une approche intégrée entre formation et recherche ;
- complémentarité géographique : l'ensemble des territoires de la région pourrait bénéficier des financements IDEX.

Les projets IDEX ont pour objectif de valoriser et d'optimiser la richesse et la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en Rhône Alpes. C'est une mobilisation au profit de la croissance, du développement économique, de la création de valeur et d'entreprises.

2.4. La dimension internationale des projets et l'attractivité des sites

L'un des objectifs des IDEX est de renforcer l'attractivité internationale des sites universitaires pour les chercheurs, les enseignants-chercheurs et les entreprises.

Ils doivent avoir la capacité d'attirer et de garder les talents, grâce à l'amélioration de leur visibilité internationale et des conditions d'accueil des équipes.

L'enjeu des projets IMAGINE et GUI+ est de définir des actions concrètes et de cibler des destinations prioritaires.

Une attention particulière a été portée à l'amélioration du cadre de vie sur les sites universitaires.

2.5. Les liens avec le monde économique

Les IDEX doivent permettre de renforcer les partenariats avec le monde économique, notamment grâce à des instruments spécifiques de transfert de technologie, tels que les IRT, les SATT³ et les IEED, ou grâce à des études sociétales qui s'appuieront sur les « cohortes ».

L'impact sur le domaine économique sera significatif en termes de développement d'entreprises, d'emplois et de valorisation de nouveaux marchés. La mise en place d'indicateurs adaptés permettra d'en évaluer l'efficacité.

³ SATT : Société d'accélération de transfert de technologies

Les projets IDEX devraient renforcer aussi la dynamique de création d'entreprises, notamment celles qui seront directement issues des structures IDEX.

Les IDEX devraient permettre de valoriser l'image des entreprises et de développer leur rayonnement national et international, sur le modèle de Minatec (Grenoble) par exemple.

Ils devront contribuer à la croissance de l'emploi, en améliorant la formation des jeunes, et en favorisant la création de nouveaux métiers et de nouveaux produits.

La capacité des IDEX à favoriser l'émergence de nouvelles technologies contribuera à valoriser l'image de la région Rhône-Alpes, et à renforcer son expertise dans ces domaines.

Dans cette perspective, les IDEX doivent soutenir l'innovation et participer à la valorisation de la recherche, au bénéfice mutuel du monde économique, du monde académique et de la société civile, à l'image d'écosystèmes très performants (Cambridge, Lausanne...)

A titre d'exemple, le projet IDEA (Innovation, Design, Entrepreneurship, et Arts) porté par l'IDEX de Lyon - St Etienne est une illustration du décloisonnement et d'ouverture entre universités, grandes écoles, et monde économique, au service de l'entrepreneuriat. Il vise à promouvoir la culture d'innovation et l'esprit d'entreprendre, en contribuant à la création de richesse économique et sociale.

Les IDEX devront permettre la production d'un savoir scientifique et technique de haut niveau indispensable à la création d'innovation et au soutien de la compétitivité.

La mise en place de ces collaborations durables et structurées entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise (PME/ETI) devra contribuer à fluidifier les transferts de connaissances vers l'industrie productive.

L'enjeu ambitieux est double : inciter les IDEX à travailler avec les entreprises et convaincre les entreprises de solliciter davantage la recherche académique afin d'améliorer la productivité de R&D.

Les IDEX doivent viser à l'accroissement significatif des coopérations entre la recherche publique et les entreprises dans un objectif impérieux de survie et de développement de notre compétitivité.

2.6. Sciences et société

Les dossiers présentés montrent une volonté de renforcer le dialogue entre sciences et société, notamment grâce à des actions de médiation scientifique. Cette démarche s'appuie sur une diffusion des savoirs élargie.

Elle suppose dès la conception des projets un lien étroit et une forte synergie entre sciences dures et sciences humaines et sociales. Leur rôle ne peut se limiter à l'acceptabilité sociale de l'innovation.

3. Une opportunité pour la région

3.1. De grandes ambitions

Les investissements d'avenir et leurs différentes déclinaisons sont une opportunité de développement pour l'enseignement supérieur et la recherche en région Rhône-Alpes. IMAGINE et GUI+ demandent la même dotation en capital : 1.2 milliard d'euros.

Ces investissements importants doivent produire un effet levier sur le rayonnement universitaire régional, mais aussi favoriser le développement économique et social.

Les résultats des appels à projets EQUIPEX et LABEX, ainsi que la présélection des dossiers IDEX de Lyon et Grenoble sont très prometteurs. Ils confirment la place de la région Rhône-Alpes comme deuxième pôle d'enseignement supérieur et de recherche après l'Ile-de-France.

Ces appels à projets devraient avoir des retombées très positives pour le milieu universitaire car ils ont permis de créer de nouvelles synergies autour de projets collaboratifs. Néanmoins, il faudra trouver des réponses, au niveau des équipes notamment, aux problématiques engendrées par la multiplication de ces appels d'offre.

Il s'agit maintenant de capitaliser sur la dynamique des projets présentés, y compris ceux qui n'ont pas été sélectionnés et d'y impliquer largement les personnels concernés.

Les dossiers IDEX permettront d'assurer la diffusion de l'excellence concentrée dans les « briques élémentaires » que sont les EQUIPEX, LABEX, IRT, et IEED.

3.2. Les clés du succès

La démarche du CESER est d'apporter la vision de la société civile sur ces dossiers dans l'objectif de les enrichir et de les améliorer. Il propose plusieurs pistes de réflexion.

S'il est nécessaire de constituer de véritables « locomotives », pour des projets de recherche nécessitant des infrastructures importantes, les IDEX doivent aussi être mobilisés pour favoriser le développement de la formation sur tout le territoire, en veillant à la cohérence territoriale.

La question de la place des représentants des personnels et des partenaires sociaux au sein des structures de gouvernance devrait faire l'objet d'une mise en place de structures adaptées au dialogue social pour permettre l'adhésion et le plus large engagement des acteurs de terrain

Les projets GUI+ et IMAGINE ont été construits dans l'objectif de développer les collaborations entre entreprises, recherche et enseignement supérieur. Les soutiens apportés par les entreprises attestent de leur intérêt pour ces initiatives.

Il est important d'améliorer les liens entre les porteurs de projets et les entreprises, en particulier les PME, qui ne perçoivent pas suffisamment comment s'investir et bénéficier de ces IDEX. Il est donc nécessaire de renforcer la communication et l'information en direction des PME.

Il est aussi essentiel de prévoir des relations plus étroites avec les pôles de compétitivité, dans le but de développer des projets collaboratifs et d'anticiper les besoins en formation.

S'agissant du dossier GUI+, il est essentiel de mettre en place une gouvernance qui s'appuie sur l'ensemble des acteurs, et de maintenir des liens étroits avec la société civile afin d'éviter les phénomènes de rejet.

S'agissant du dossier IMAGINE, il est impérieux de définir les principales forces et des thématiques plus claires, et de cibler des angles plus précis sur lesquels les moyens doivent se concentrer.

Les investissements d'avenir, issus des fonds du « grand emprunt » ont pour objectif de favoriser la création de richesses économiques ; c'est dans cette perspective que GUI+ et IMAGINE ont été constitués. Il est à noter que l'intégration des sciences humaines et sociales et des sciences dures a globalement bien été prise en compte dans les projets.

Il est nécessaire de mettre en place un dispositif d'évaluation de ces politiques, reposant sur la définition d'indicateurs pertinents, notamment en matière d'innovation.

Conclusion

Les IDEX ont une grande ambition et sont un défi à relever pour les PRES de Grenoble et de Lyon.

Il s'agit de faire des choix difficiles et courageux pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région Rhône Alpes.

Ces choix sont tout d'abord thématiques : les projets centrés sur les domaines les plus stratégiques pourront bénéficier et être diffusés à l'ensemble des disciplines et des territoires.

Ces choix concernent aussi la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche : l'ambition imposée par les IDEX est de créer de nouvelles gouvernances qui sont la préfiguration des systèmes universitaires de demain.

Il est aussi essentiel de veiller au maintien d'une cohérence entre les sciences et la société civile pour que ces projets soient partagés par tous.

Ces projets sont essentiels pour notre région et plus globalement, pour favoriser une meilleure diffusion, application, et relation réciproque de la recherche et de l'innovation vers les entreprises et l'ensemble de la société.

L'amélioration de ces liens formation-recherche-développement est un atout capital pour apporter des réponses aux grands enjeux économiques et sociétaux.

Remerciements

Nous exprimons nos remerciements à tous ceux qui ont accepté d'éclairer notre réflexion et de participer à nos travaux, et plus particulièrement aux personnes auditionnées :

Monsieur Jean-Michel JOLION, PRES de Lyon, auditionné le 03/03/2011

Monsieur Yannick VALLÉE, PRES de Grenoble, auditionné le 03/03/2011

Madame Béatrice KORC, directrice CCSTI du Rhône, auditionnée le 01/04/2011

Madame Christine M'RINI, directrice scientifique Mérieux, auditionnée le 01/04/2011

Monsieur Michel FOBIMBI, représentant syndical FSU, auditionné le 07/04/2011

Monsieur Laurent LABROT, représentant syndical SGEN-CFDT, auditionné le 07/04/2011

Monsieur Sylvain ESCOFFON, représentant syndical FO, auditionné le 07/04/2011

Déclarations des groupes

Intervention de M. Jean MIGNOT, au nom du collège 1

Notre CESER a souhaité s'impliquer dans la candidature des PRES de Lyon et de Grenoble aux appels à projets " investissements d'excellence" lancés par le Gouvernement.

L'enjeu est très important puisqu'il s'agit de faire émerger au niveau national une dizaine de pôles d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche, de rang mondial. Je voudrais dire au nom des entreprises que nous soutenons totalement cette démarche, car il faut que nos universités disposent de projets qui les poussent à l'excellence.

La formation supérieure pour le plus grand nombre sera d'autant plus efficace que l'on disposera dans Rhône-Alpes de quelques locomotives bien identifiées sur le plan mondial. L'idée n'est pas de tout concentrer sur Lyon ou Grenoble, mais de donner à ces pôles majeurs un dimensionnement supplémentaire dont pourront bénéficier l'ensemble des autres pôles de la région.

Par contre, dans ce type de projets, un des points fondamentaux est comment améliorer le lien entre les besoins des entreprises et cette quête d'excellence afin que la démarche profite à l'économie en général. Il y a là encore une marge de progression pour les dossiers de Rhône-Alpes et la définition d'axes stratégiques plus restreints pour le projet de Lyon, comme le mentionne à juste titre l'avis du CESER en fin de page 6.

Au nom du collège 1, je souhaiterais donc rappeler quelques éléments importants concernant notre position par rapport à ces projets IDEX rhônalpins et à la lumière des derniers événements de cette consultation :

- Nous ne souhaitons pas baisser les bras sur cette consultation et réaffirmons notre soutien à l'intégration de ces 2 projets rhônalpins, ils sont significatifs pour notre région, particulièrement importants à nos yeux pour une meilleure diffusion et application de la recherche et de l'innovation vers les entreprises, à chaque fois que cela est possible. De façon symétrique cette organisation permet un retour d'expérience efficace de l'entreprise (et donc du marché) vers la recherche et l'université.

- Quelle que soit l'issue de cette sélection, IDEX ou pas IDEX, d'autres structures de ce type devront se mettre en place en Rhône-Alpes et nous devons en favoriser l'émergence. Car l'amélioration des liens université-recherche-innovation-marché est un atout capital : ce n'est pas une option, c'est une nécessité pour améliorer la compétitivité de nos entreprises et permettre leur développement et donc la création d'emplois. Faut-il rappeler par ailleurs, que l'entreprise (et ses salariés) est à la source de la création de richesses qui permet le financement de la recherche et de l'enseignement, en particulier ?

Les différents amendements apportés par la majorité de la commission, en particulier, en ce qui concerne la gouvernance et l'intégration des besoins sociétaux et sur l'importance de choix thématiques clairs, ont contribué à donner des directions aux porteurs des PRES, et aux porteurs des IDEX.

Dans la période actuelle, dans laquelle les deux IDEX régionaux sont en situation de rattrapage, nous insistons sur la nécessité de continuer à apporter un soutien fort au succès de ces deux projets régionaux.

En se saisissant de ce dossier, le CESER a pris la bonne démarche et nous saluons l'analyse qui a été conduite par le président Guillemain et sa commission. Sachant que l'implication des acteurs est un critère de sélection, le CESER est bien dans son rôle en favorisant la plus large mobilisation possible et l'appropriation de la société civile.

Nous voterons ce rapport.

Intervention de M. Pierre MENDIELA, au nom de la CFDT

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Ainsi donc, les projets de nos universités rhônalpines, présélectionnés il y a quelques semaines, ne seront pas retenus dans cette première livraison des IDEX !

Nous nous félicitons alors de voir reconnue la qualité de l'enseignement et de la recherche que nos universités régionales avaient su mettre en œuvre, sans pour autant partager l'enthousiasme, manifestement prématuré, des porteurs de projet. Et nous savons bien, pour l'avoir déjà abondamment dénoncé dans nos travaux préliminaires, que ce n'est sûrement pas par une quelconque insuffisance à ce niveau que les porteurs de projet ont péché, mais plutôt par la faiblesse des structures mises en place pour les porter.

Certes, nos réponses régionales avaient le mérite d'inclure tous les établissements d'Enseignement supérieur de Rhône-Alpes, évitant ainsi l'écueil des laissés pour compte au bénéfice des centres prestigieux, alors que le principe même des IDEX consiste à ne retenir que quelques pôles privilégiés, aux dépens de tous les autres, au nom de la recherche de l'excellence.

Excellence ? Sans doute !... Qui s'en plaindrait ? Mais pourvu que ce soit au sens de performance, et non de compétition sauvage, parce que c'est avant tout par la coopération que se bâtit l'excellence académique, coopération qu'il est urgent de promouvoir au niveau national, comme au niveau européen.

A titre d'illustration, même s'il y a eu un vif débat et une forte concurrence pour déterminer leur implantation géographique finale, à Grenoble en définitive, c'est bien par la coopération scientifique et non par la compétition que sont nés l'Institut LAUE / LANGEVIN (ILL) ou encore le Synchrotron (ESRF) qui rassemble, autour d'un projet commun 21 pays européens... Deux exemples à méditer !!!

De plus, l'IDEX vient couronner le mille-feuilles de structures tous azimuts mises en place par les gouvernements successifs, structures dont on ne discerne toujours pas la cohérence..... Sans doute parce qu'elle en est totalement absente : ANR, AERES, Pôles de Compétitivité, RTRA, RTB, Instituts Carnot, Alliances, PRES, Plan Campus, Labex et leur cortège d'Equipex, IRT, IHU, SATT, IEED et aujourd'hui IDEX Ouf ! ! ! !

Autant de structures qui se mettent en place avec des gouvernances resserrées excluant toute représentation des acteurs pourtant destinés à porter cette « excellence » et à la mettre en œuvre. Elles manifestent d'ailleurs une tendance prononcée à se marcher sur les pieds, à consommer des moyens prélevés sur le budget des universités et des laboratoires, et à multiplier les appels d'offre qui amènent les enseignants-chercheurs à passer plus de temps à rédiger des demandes et à remplir des dossiers administratifs qu'à produire du Savoir et de la Connaissance.

De plus, ces appels d'offre, par leur multiplication, accroissent la précarité grandissante des chercheurs par la prolifération des CDD qu'ils engendrent. Il serait grand temps d'arrêter cette course aux effets d'annonce, cette frénésie compulsive ! Il serait grand temps de redéfinir ce que nous souhaitons vraiment et de faire un bilan raisonné des structures mises en place, de leur coût humain et financier et surtout de leur efficacité.

Et ce à partir d'une véritable évaluation, loin de l'« évaluationnisme » pointilleuse et ubuesque de l'ANR, structure par ailleurs sans aucun contrôle, qui va demander de fournir des fiches de temps de travail dont l'unité de base sera de, je vous le donne en mille, 20 minutes, alors que dans le même temps le crédit impôt-recherche (plus de 5 milliards d'Euros sauf erreur), dont l'efficacité reste à prouver, est exempt de tout contrôle.

Pour ce qui est du contenu et des objectifs des IDEX, il y aurait beaucoup à dire : Comment ont-elles été élaborées ? Par qui ? Quels sont les choix à moyen terme ? Pour quels objectifs ? Pourquoi cette étroitesse de thématiques, orientées prioritairement vers une recherche finalisée et formatée ?

On peut légitimement s'interroger quand l'un des objectifs affichés par exemple dans l'IDEX grenoblois vise à passer de 5 publications dans... je ne garantis pas l'accent... NATURE par an à 10 d'ici 10 ans. On ne peut que constater qu'il y a là vraiment un problème de gouvernance, confirmé d'ailleurs par la piètre notation de Grenoble sur cet aspect lors de la présélection, et qui lui vaut sans doute aujourd'hui de n'être pas retenue.

Et même si le caractère contraignant du calendrier peut expliquer la précipitation avec laquelle les projets se sont construits, dans l'urgence et sans réelle possibilité de procéder à de larges concertations, nous aimerions être certains que cette contrainte aura vraiment gêné les concepteurs. (Était-elle d'ailleurs aussi involontaire qu'on veut bien nous le dire et n'y aurait-il pas là plutôt une méthode, de plus en plus fréquemment utilisée, visant à écarter les habituels empêchements de tourner en rond, je veux dire les organisations syndicales, bien sûr ?) Mais ce sera sans doute là, encore du mauvais esprit de syndicaliste !

De fait, l'IDEX est pour l'instant piloté par un cercle très restreint d'initiés ! Il faut à tout prix sortir de cette situation propice à toutes les interprétations.

On l'aura compris, pour la CFDT, les IDEX ne correspondent pas vraiment aux choix qui nous semblent indispensables pour conforter en profondeur le monde de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et le rendre compétitif au plan international. Mais le train étant lancé, quelle position adopter devant cet état de fait ? Deux options s'offrent à nous :

- Regarder passer le convoi du bord du quai en refusant avec hauteur les moyens considérables prévus dans ce cadre là ? Nous draper dans notre indignation en nous satisfaisant d'un refus purement formel, même si nous le savons par avance totalement inefficace ? Considérer dès lors que nous avons assumé notre responsabilité de syndicalistes en nous contentant de protester et de refuser symboliquement ? Nous avons une conception autre de l'action syndicale ! Nous n'avons choisi ni le moment, ni l'objet, ni la forme que prendraient ces évolutions ? Soit !

- Mais nous préférons à la CFDT prendre acte de la réalité telle qu'elle se présente à nous, ici et maintenant, et AGIR pour tenter de la modifier en l'orientant vers des perspectives plus acceptables pour l'ensemble de la communauté universitaire ! Pour essayer, sans rien masquer de nos critiques ni de nos analyses, de nous situer en terme de propositions visant à améliorer ce qui peut encore l'être, et redonner toute sa place au dialogue et à la transparence nécessaires pour entraîner l'adhésion de l'ensemble des acteurs, condition impérative pour que ces projets soient autre chose que de belles façades.

Nos projets n'ont pas été retenus ? Et bien, osons le dire, tant mieux ! Faisons de cet échec, dont nous voulons croire qu'il ne sera que momentané, une force et utilisons ce délai pour reprendre les projets sous une forme plus acceptable, parce que plus partagée par l'ensemble de la communauté universitaire.

C'est ainsi que nous avons proposé, notamment à Grenoble, que soit mise en place une structure participative de gouvernance qui aurait à connaître de l'évolution des projets en cours et de leurs conséquences sur l'ensemble des acteurs, structure qui pourrait associer les responsables de l'IDEX, des représentants élus des personnels et les Partenaires Sociaux, étrangement absents des projets. Nous avons également poussé concrètement cette proposition même si la forme n'en est pas encore arrêtée, en direction des Présidents des différents établissements parties prenantes de l'IDEX et nous avons le sentiment d'avoir été compris par certains d'entre eux. Gageons que ce premier échec rendra les autres responsables plus attentifs à nos propositions ! Nous testerons d'ailleurs concrètement, dans un très proche avenir, leur volonté réelle à ce sujet.

Le poids du CESER et de son Président auprès de nos interlocuteurs pourrait faciliter la mise en place de telles structures dans les projets à venir et nous demandons au Président LACROIX d'agir rapidement dans ce sens, dès le vote du CESER acquis, sur la base du texte soumis à notre Assemblée !

En conclusion, pour que nos universités bénéficient de ces financements et malgré les critiques que nous avons formulées et qui restent d'actualité, aussi bien sur le principe même des IDEX que sur la manière dont elles se sont concrétisées en Rhône-Alpes, la CFDT approuve le choix d'un soutien, parce qu'il est assorti d'une contribution du CESER adressée aux acteurs régionaux pour leur permettre d'améliorer leur projet en prenant en compte les observations de la société civile qu'ils affichent par ailleurs l'ambition de servir.

Nos propositions dans ce sens ayant été intégralement retenues, la CFDT votera le texte proposé.

Intervention de M. Marc PERRET, au nom de la CFTC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A cette date du 12 juillet 2011, la CFTC regrette la non désignation des IDEX de Grenoble et de Lyon/Saint Etienne, mais fallait-il proposer deux IDEX ? La CFTC espère encore que leurs candidatures seront prises en compte lors de la prochaine désignation.

Pour la CFTC, la Région Rhône-Alpes, deuxième région de France ne peut se permettre d'être hors course dans le domaine de l'excellence notamment pour sa notoriété européenne et mondiale et son développement industriel.

Pour la CFTC, la qualité de la recherche, de l'innovation et de la formation en Rhône-Alpes est étroitement liée aux évolutions indispensables de ses universités et grandes écoles.

Ces éléments étant définis dans l'avis du CESER, la CFTC votera celui-ci.

Intervention de Mme Lise BOUVERET, au nom de la CGT

Pour la première fois peut-être dans l'histoire de notre CESER, nous est soumis une contribution de type régionaliste qui inscrit le développement de notre territoire dans une logique de concurrence entre régions, laissant délibérément de côté la cohérence nationale et les principes républicains d'un aménagement équilibré des territoires et de politiques publiques inscrites dans la devise de la République « liberté, égalité, fraternité ».

La gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche basée sur l'excellence excluante, comme nous l'avons déjà qualifiée est en cohérence avec la réforme des collectivités territoriales qui accentuera les inégalités territoriales avec d'un côté des métropoles concentrant ressources et activités et, de l'autre des territoires appauvris.

Cette gestion a aussi en commun avec la réforme des collectivités territoriales un mépris affiché de la démocratie : l'élaboration des projets d'excellence échappe même aux instances de concertation existant dans l'université et annihile toute démarche démocratique, de même les pôles métropolitains en construction, les schémas départementaux de l'intercommunalité s'affranchissent de tout avis des citoyens et d'un grand nombre d'élus du suffrage universel.

Les représentants syndicaux que nous avons auditionnés nous l'ont dit : la mise en concurrence, la course à la qualification ont gravement détériorés le climat des universités, accentuant les clivages, les replis, les ambitions personnelles, au risque de créer des ruptures qui persisteront quel que soit le résultat final de cette course à l'échalote.

A cette gouvernance par les élites, nous opposons une logique de coopération et de partage des connaissances, le débat démocratique, le respect des instances démocratiquement élus, conditions nécessaires à l'existence d'une université dont la mission première serait l'élévation générale du niveau de réflexion et de connaissances dans notre pays avec une activité de recherche soutenue permettant aux étudiants d'y accéder quelque soit le territoire où ils étudient.

Une recherche et un enseignement supérieur ambitieux ne sauraient s'épanouir dans un cadre de compétition exacerbé, d'opacité des structures, de mise en concurrence des personnels.

Il faut enfin démystifier ce « grand emprunt » qui doit venir au secours des meilleures de nos universités : à grand renfort de communication, il était annoncé un montant de 35 milliards dont 21.9 pour l'enseignement supérieur et la recherche, somme considérable au regard du budget annuel de ce ministère qui s'élève à 23 milliards d'euros. Sur ces 35 milliards, 22 sont empruntés sur les marchés financiers et 13 proviennent des remboursements des prêts accordés aux banques par l'Etat lors de la crise financière. Les sommes que recevront les projets retenus seront en fait placées sur un compte bloqué au Trésor Public et rémunéré à 3.41 % et ce sont seulement ces maigres intérêts qui seront utilisés, si tout va bien dans les années à venir sur la planète « finances ».

Un tel financement dépendant des marchés financiers tourne le dos à la sécurité et à la stabilité de moyens nécessaires aux étudiants, aux chercheurs et à l'ensemble du personnel universitaire.

Il n'y a aucun avenir ni investissement dans la logique de déstructuration à l'œuvre aujourd'hui, et cela quelque soit le résultat de la compétition. Ce dont nous avons besoin c'est d'un vrai débat sur l'aménagement du territoire national et les logiques de formation et de recherche à mettre en œuvre au sein d'un vrai Service Public, qui viendrait en appui d'un développement solidaire et durable de tous les territoires.

Tout le monde l'aura compris, le groupe CGT votera contre ce projet de contribution.

Intervention de M. Eric BLACHON, au nom de la FO

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, Chers Collègues,

L'analyse sur la mise en œuvre, par le Commissariat général à l'investissement (CGI) des investissements d'avenir initiés dans le cadre de l'emprunt national de 35 milliards d'euros met en évidence un programme, 5 priorités stratégiques, 10 opérateurs et 35 actions.

L'enveloppe de 34,64 milliards d'euros a été dédiée au Programme d'investissements d'avenir (PIA), selon la loi de finances rectificative promulguée le 9 mars 2010, ventilée autour de 5 priorités stratégiques d'investissement :

- L'enseignement supérieur et la formation (11 milliards d'euros)
- La recherche (7,9 milliards d'euros)
- Les filières industrielles et les PME (6,5 milliards d'euros)

- Le développement durable (5,1 milliards d'euros)
- Le numérique (4,5 milliards d'euros)

Pour mettre en œuvre ce programme, 10 opérateurs ont été choisis avec pour mission de gérer les fonds dans la durée, tout au long du processus d'instruction, de sélection des projets, de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

Il s'avère que compte-tenu des choix stratégiques et des actions définies, ce Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) souffre de l'insuffisance des budgets de l'Etat antérieurs et vient amputer ceux de 2010 et de 2011 ainsi que les suivants ! C'est pour cela que dès 2009, FO revendiquait que la gouvernance et la gestion des crédits de l'emprunt reviennent aux ministères et non à des « opérateurs ».

Les 34,64 milliards d'euros sont composés de 15 milliards d'euros de dotations non consommables et de 19,6 milliards d'euros de dotations consommables. Les dotations non consommables sont des fonds déposés sur les comptes du Trésor Public de l'opérateur générant des intérêts, seuls les produits d'intérêt étant versés aux bénéficiaires. Les dotations non consommables concernent uniquement l'enseignement supérieur et la recherche. Les dotations consommables se composent de subventions, d'avances remboursables, de prêts, de prises de participation et de dotations en fonds de garantie.

Les appels à projets ont progressivement été lancés en 2010. Les PRES de Lyon et de Grenoble ont candidaté, fermement convaincus d'être retenus. Les indiscretions ont rapidement jeté le doute ! Ni l'un ni l'autre ne furent retenus ce qui est particulièrement préjudiciable pour l'ensemble de la Communauté Universitaire Rhônealpine.

Au-delà de la logique des initiatives d'excellence que nous désapprouvons de par leur construction budgétaire qui tend à déshabiller Pierre pour habiller Paul, le groupe FO considère que les projets tant de Lyon que de Grenoble auraient mérité un travail plus approfondi pour aboutir à un projet unique rhônalpin qui n'affecte pas l'intérêt ni des uns ni des autres.

Ce travail n'ayant pas eu lieu, la question est donc mal posée voire prématurée. C'est pourquoi le groupe FO qui a toujours été favorable à un renforcement du lien recherche – développement dans le cadre régional ne peut avoir d'autre position que de ne pas participer au vote sur le projet de contribution proposée, considérant qu'il est absolument indispensable de remettre l'ouvrage sur le métier.

Je vous remercie de votre attention !

Intervention de Mme Marie-Laurence MOROS, au nom de la FSU

La FSU, en commission et déjà en plénière, a développé son analyse des mutations récentes des politiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche marquées du sceau de l'excellence : Equipex, Labex et bien sûr, IDEX.

Notre organisation rejette la mise en concurrence exacerbée des établissements universitaires, des laboratoires et des équipes de recherche. Ce que nous dénonçons de la compétition et du tri à outrance trouve ici son apogée avec la non sélection des IDEX des PRES de Grenoble et de Lyon qui viennent d'être recalés, alors que trois dossiers seulement ont été retenus.

Les points de divergences qui sont apparus dans les débats en commission et que son Président a évoqués en présentation de la contribution, demeurent :

- Les menaces sur les missions premières des universités en termes de formation de qualité sur l'ensemble du territoire régional mais aussi national. Cet élément est lié aux besoins d'aménagement équilibré du territoire, qui ne concentre pas les ressources financières, les moyens humains et les choix de formation sur quelques pôles métropolitains au détriment de sites de proximité de « seconde zone ». D'ailleurs une douzaine de présidents de ces universités de proximité viennent d'exprimer ces mêmes craintes au nouveau ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- L'absence de démocratie non seulement dans l'élaboration des projets mais dans la concertation des acteurs de terrain eux-mêmes, enseignants chercheurs, au sujet des besoins en termes de formation et de recherche. Ce constat ne tient pas au seul calendrier très contraint, que le rapport souligne avec justesse, ni au déficit d'accompagnement aux changements de la communauté universitaire.

- L'absence aussi de démocratie sociétale dans les débats sur les liens entre sciences et société où le grand public est laissé de côté.

- « L'entourloupe » financière du Grand emprunt dont seuls les intérêts des capitaux placés sur le marché seront mis à disposition de quelques rares « élus » et ce, dans un contexte de redéploiement budgétaire qui touche l'ensemble des universités et des structures de recherche.

- La gouvernance et le choix de structures étroites, technocratiques, qui nient la collégialité et donnent plus de représentation et du pouvoir au monde économique, en particulier aux entreprises.

Les projets des IDEX de Lyon et de Grenoble ont été retoqués, et leurs défenseurs nous en sauront gré, non sur le contenu « scientifique » et les thématiques mais bien sur des questions de gouvernance pas assez aboutie.

Ces projets ne vont pas, pour notre organisation syndicale, dans le sens d'un véritable service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui réponde aux besoins de formation et de qualification de notre jeunesse dans un souci de cohérence nationale et de progrès social.

Vous l'aurez compris, la FSU votera contre cette contribution.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Le verdict est tombé, le 4 juillet à Bordeaux, les trois lauréats pour la première vague de l'IDEX (Initiative d'excellence) sont Bordeaux, Paris Sciences et Lettres et Strasbourg.

Les projets de Grenoble et de Lyon n'ont donc pas été sélectionnés mais restent qualifiés pour la seconde vague.

Nous pouvons imaginer sans peine l'immense déception des équipes qui ont travaillé d'arrache pied et à marche forcée pendant des mois pour présenter un projet cohérent et innovant. Ils doivent maintenant, d'ici septembre, reprendre le flambeau et tenter une nouvelle fois de faire triompher les modèles proposés au grand jury international et au gouvernement. Et nous avons une pensée toute particulière pour les animateurs de ces deux projets et qui pour certains appartiennent à notre collègue.

L'avis de la Commission 6, pointe du doigt quelques insuffisances de ces dossiers tout en relevant la difficulté de l'exercice qui consistait à vouloir fédérer les énergies, les talents, mais aussi les particularismes et les chapelles...

La spécificité de Rhône-Alpes a semble-t-il joué contre nous. En effet, nous avons beaucoup d'établissements de renom et très diversifiés qui fonctionnent depuis de nombreuses années avec des logiques qui leur sont propres... et on leur demande de fonctionner de concert. On comprend facilement alors la difficulté à bâtir et présenter un projet commun, global et en parfaite cohérence... et qui de plus devait être innovant.

La mise en œuvre des appels à projets a été très rapide, trop rapide sûrement, pour donner du temps pour la maturation, pour l'appropriation, ce qui peut expliquer le manque de démocratie ressenti par de nombreux acteurs de terrain qui déplorent le manque de consultation. On peut imaginer alors une implication plus mesurée de certains pour participer activement à l'élaboration d'un nouveau modèle de fonctionnement.

Cette difficulté se double d'un manque d'ingénierie de la recherche, avec des chercheurs de talent, mais qui sont formés à chercher et qui ne sont pas de véritables managers de la recherche... et des passerelles avec les entreprises qu'ils conviendraient de structurer, de rapprocher pour encourager une fertilisation croisée de ces deux mondes qui fonctionnent trop souvent en parallèle, animés par des logiques différentes mais dont la réussite est liée.

En restant pragmatique, cet appel à projets a permis une étude de marché en vraie grandeur, un état des lieux des forces et des faiblesses, qui mises en parallèle des menaces et des opportunités pourraient permettre de construire une véritable stratégie de développement pour les prochaines années.

L'IDEX, en identifiant des pôles d'excellence, devrait en accroître leur lisibilité ... Elle devrait tirer la recherche vers le haut, favoriser les échanges avec les entreprises et ainsi générer du développement dont les retombées devraient être créatrices d'emplois.

Mais il faudra veiller à ce que les IDEX soient un système d'entraînement et non pas d'exclusion des plus petits ou des plus fragiles.

Il convient donc de souligner avec force combien la démarche visant à promouvoir l'Excellence doit veiller à ce que les locomotives entraînent bien la totalité des wagons du train. Il serait en effet très dommageable que les Pôles d'excellence ne se traduisent que par une concentration des moyens sur un nombre très limité de structures, au détriment de l'amélioration de l'ensemble des secteurs d'enseignement et de formation.

Pour cela il faut faire évoluer la gouvernance. En effet, la recherche perpétuelle du consensus est-elle la bonne méthode dans un monde qui bouge trop vite ? Comment, d'autre part, avoir une gouvernance réelle et efficiente si chacun veut garder ses prérogatives et sa liberté de manœuvre ? Est-il raisonnable de continuer à regarder le futur de l'enseignement et de la recherche dans les rétroviseurs ? Par contre il est vain et contre-productif de vouloir l'imposer de l'extérieur car « la porte du changement ne s'ouvre que de l'intérieur ».

L'IDEX doit être plus résolument tourné vers la société civile et elle devrait trouver un moyen de l'intégrer dans sa gouvernance peut-être sur un modèle proche de celui des ARS (Agence Régionale de Santé) avec une CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) qui amène à côté d'un directeur général et d'un conseil de surveillance resserré, une structure de réflexion, d'inflexion, d'enrichissement ouverte à tous les acteurs de la santé depuis les établissements de soins jusqu'aux usagers en passant par les professionnels de santé, les syndicats, les élus municipaux et départementaux ou les associations intervenant, en amont, dans la prévention.

Les spécialistes du « Benchmarking » sauront faire les rapprochements nécessaires entre cette expérimentation en cours dans le monde de la santé et celui de l'enseignement et de la recherche pour être réellement au service des hommes et des territoires.

Le Gerc 3-4 votera l'avis.



WWW.ceser.rhonealpes.fr

La Région Rhône-Alpes occupe une position particulière dans le paysage de l'enseignement supérieur français : elle se positionne comme la seconde région française, avec deux pôles majeurs (Lyon et Grenoble).

Les PRES de Lyon et de Grenoble participent à l'appel à projets « Initiatives d'excellence » lancé par le gouvernement dans le cadre du grand emprunt.

Conscient des enjeux, le CESER a souhaité s'associer à ces candidatures qui engagent l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Région Rhône-Alpes.

Après une étude approfondie des dossiers « GUI+ » pour Grenoble et « Imagine » pour Lyon - Saint Etienne, le CESER rappelle dans cette contribution l'opportunité que représentent les IDEX pour le dynamisme régional, en s'appuyant sur une relation renforcée entre université, recherche, et monde de l'entreprise.

Le CESER identifie des clés de succès qui doivent permettre aux dossiers rhônalpins de figurer dans la sélection finale des IDEX.

Ces recommandations se situent dans la continuité des travaux du CESER sur le thème de l'innovation.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR • RECHERCHE • UNIVERSITE • FORMATION INITIALE
INNOVATION • POLES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : PRES
VALORISATION DE LA RECHERCHE • TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**